

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 27 mars 2018

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 20/03/2018
Présents : 20	<i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 2	Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA, Michel SALLES, Robert SOUQUE
Votants : 22	
Pour : 22	
Contre : 0	Représentés : Gérard BARO par Francis BOUTES, Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS
Abstentions : 0	Présents non votants : Excusés : Roland BASCOUL, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Sylvie QUEROL, Philippe VIDAL
	Absents :

Objet: Création du GR® de Pays Tours dans les vignobles du Minervois, Saint-Chinian, Faugères

Le schéma local d'orientation et de développement touristique 2014-2020 du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles a identifié quatre thèmes fédérateurs :

- les patrimoines culturels et naturels
- l'itinérance et les activités de pleine nature
- l'œnotourisme et les produits du terroir
- le tourisme de santé et de bien-être

Ceci s'est traduit par la volonté de développer l'offre de nature en visant les objectifs suivants :

- conforter la filière du tourisme de pleine nature,
- développer de nouvelles filières thématiques (escalade, vélo...),
- accroître les actions sur l'ensemble de la chaîne, de l'idée du projet au produit touristique.

Dans ce contexte, suite à la création en 2014 du GR® de Pays « Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles », typé « Montagne » (cf. carte) et à la demande des communautés de communes des Avants Monts, du Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur et Sud Hérault, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est mobilisé, dès 2016, pour la création d'un GR® de Pays valorisant ses vignobles.

Ce nouveau maillage permet la création d'une offre particulièrement attractive, autour de plusieurs vignobles remarquables, Minervois, Saint-Chinian, Faugères et la découverte du Pays au travers d'entités paysagères et patrimoniales viticoles.

Ainsi, le territoire sera doté de deux grandes itinérances différentes et complémentaires.

Afin d'élaborer l'itinéraire et évaluer le coût de sa création, une expertise a été confiée au CDRP34. Portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, elle a été financée par le programme européen Leader et le Département. Elle a démarré en janvier 2017 et s'est terminée en juillet 2017.

A la fin de l'expertise, les documents suivants ont été remis aux trois communautés de communes concernées :

- un dossier cartographique,
- une proposition de tours avec les kilométrages,
- une proposition de budget,
- une note explicative.

La conduite de ce projet a nécessité l'organisation de plusieurs réunions :

- le 23 janvier 2017 : comité technique de lancement de la démarche,
- les 13, 15 et 21 mars 2017 : réunions sur les communautés de communes,
- plusieurs visites terrains dont une dédiée aux enjeux environnementaux (le 15 mai 2017),
- le 18 juillet 2017 : réunion technique de finalisation de l'expertise,
- le 6 novembre 2017 : réunion technique sur la communication,
- le 12 décembre 2017 : comité de pilotage permettant entre autre de valider le nom de cet itinéraire en référence et cohérence avec le nom de la destination Vignobles et Découvertes : « *Tours dans les vignobles du Minervois, Saint-Chinian, Faugères* ».

L'itinéraire retenu est présenté sur la carte ci-jointe.

Entre Capestang et Olonzac, la réalisation de ce GR® de Pays permettra la création du GR® 78, dit chemin des piémonts, variante du chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Les étapes à venir pour 2018 sont les suivantes :

Pour les collectivités :

- demandes de subventions auprès du département et du programme Leader,
- signatures des conventions de passage,
- réalisation des travaux.

Pour le Pays Haut Languedoc et Vignobles :

- demandes de subventions auprès du département et du programme Leader,
- communication et promotion de ce nouvel itinéraire dont la réalisation d'un topo guide FFRP.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir prendre connaissance et acte de cet état d'avancement.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend connaissance et acte de cet état d'avancement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 27 mars 2018.

Le Président,
Jean ARCAS

